

Communiqué de Presse

29 mai 2012

Dès aujourd'hui, achat et vente d'obligations possible en ligne par KBC-Online!

À partir d'aujourd'hui, les clients de KBC ont la possibilité d'acheter des obligations **directement en ligne**. Tous les jours ouvrables de 9 à 22 heures, KBC propose une sélection de plus de 100 obligations émises par divers emprunteurs et offrant un vaste choix de durées et de devises.

Le client négocie ainsi en direct avec la Salle des Marchés, qui fixera activement les prix de ces obligations. **Cliquer = négocier**: pour le client le prix visible est celui qu'il paiera effectivement (sans courtage et taxe boursière). Placer des ordres limite n'est donc plus nécessaire.

Les clients peuvent désormais aussi vendre directement des obligations de la sélection active dont le prix est fixé activement par la Salle des Marchés de KBC. Ici aussi, le principe "cliquer = négocier" prévaut: les clients peuvent vendre directement les obligations qu'ils détiennent en portefeuille, à partir de leur comptes-titres.

Pour toute transaction concernant d'autres obligations, les clients peuvent bien entendu toujours s'adresser à leur agence bancaire KBC.

KBC Groupe SA
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht:
directeur
Communication Groupe et
Service Presse / Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service Presse
Tél. 02 429 65 01
Fax 02 429 81 60
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez nous 
www.twitter.com/kbc_group